

Les compléments alimentaires, un marché en plein essor

Malgré les critiques, les ventes ne cessent de croître en France

On en consomme pour lutter contre le stress, chouchouter ses intestins, soulager les douleurs prémenstruelles, maintenir la souplesse de ses articulations... Les compléments alimentaires, des concentrés de plantes, de nutriments (vitamines et minéraux) et d'autres substances destinés à compléter les apports nutritionnels de nos régimes alimentaires parfois décausés, ne cessent de gagner du terrain dans l'Hexagone, malgré les critiques qu'ils suscitent. En dix ans, les ventes du secteur ont quasi doublé, atteignant 2,9 milliards d'euros en 2024.

« J'ai toujours été dans le métier et, à bientôt 60 ans, je n'ai pas le souvenir d'une seule année où le marché a connu une baisse », constate Benoît Lemaire, directeur général d'Activ'Inside. Créée en 2009, cette entreprise d'une centaine de salariés, installée à Beychac-et-Caillau (Gironde), s'est spécialisée dans le développement et la fabrication d'actifs végétaux dérivés du raisin et du safran, des aliments prisés pour leurs propriétés neuroprotectrices. Avec succès : ses ingrédients brevetés, dont l'efficacité a été évaluée par des études cliniques, sont exportés à 70 % à l'étranger.

Le dynamisme du marché, porté par une quête croissante de bien-être des consommateurs, a naturellement aiguisé les appétits, à commencer par celui des start-up. « C'est assez fou. Pas un mois ne passe sans que l'on voie de nouveaux arrivants », remarque Alexandre Garnier, cofondateur

de Novoma (12,5 millions d'euros de chiffre d'affaires), jeune pousse toulousaine débarquée sur le marché il y a une douzaine d'années.

Forts de leur savoir-faire dans la production pharmaceutique, certains industriels du médicament y ont aussi vu l'occasion de diversifier leurs ventes à moindre frais. « Les délais de recherche et développement sont plus rapides, du fait de contraintes réglementaires moins lourdes que pour un médicament », confirme Thierry Verne, PDG d'Olyos, maison mère du laboratoire Granions.

Rude concurrence

Cette filiale, qui fabriquait des médicaments d'oligothérapie depuis 1948, a pris le tournant des compléments alimentaires il y a environ cinq ans. Depuis, le groupe est devenu un poids lourd du marché tricolore – il est, par exemple, numéro un sur le collagène –, réalisant plus de 70 % de ses ventes grâce à cette activité. L'industriel n'est pas le seul à avoir saisi l'occasion. Au Bar-sur-Loup, près de Grasse (Alpes-Maritimes), l'usine du fabricant d'arômes Pharmarôme (30 millions d'euros de chiffre d'affaires) s'est aussi lancée. « Cela pèse maintenant 20 % de nos ventes », détaille Robin Chamorot, troisième génération à la tête de cette PME familiale.

Dans les pharmacies, qui représentent 55 % des ventes du secteur, la vitalité du marché s'affiche sur les étagères, au point parfois d'en donner le vertige. « Les compléments alimentaires occupent aujourd'hui 50 % de l'espace con-

« En pharmacie, ces produits occupent 50 % de l'espace en vente libre »

JEAN-SÉBASTIEN EUDES
cofondateur de la société
d'analyse Fact

cré aux produits en vente libre », souligne Jean-Sébastien Eudes, cofondateur de la société d'analyse Fact. Mais s'y faire une place n'est pas aisé face aux colosses tels que PiLeJe, Arkopharma, Nutergia, Hava ou encore Procter & Gamble, dont les boîtes s'étalent sur des pans entiers des rayonnages.

De fait, à eux seuls, les dix plus importants acteurs du marché concentrent 45 % des ventes en officine. « L'une de nos forces est de disposer d'une importante équipe de recherche et développement en interne. Près de 10 % de nos effectifs travaillent à la mise au point de produits, et à la réalisation d'études pour vérifier leur efficacité », explique Christophe Mosse, directeur général d'Arkopharma.

Cette rude concurrence ne semble cependant pas décourager les ardeurs du secteur, qui rivalise d'innovations pour séduire les consommateurs. En témoigne le succès de Mium Lab avec ses gummies, des compléments alimentaires sous forme de petites gommes colorées à mâcher. La start-up, qui vient de sortir des gummies à base de probiotiques,

« un produit qui a nécessité plusieurs années de développement », confie David Gueunoun, son fondateur, a été l'une des pionnières en France sur ce créneau.

Si le marché grossit, « il n'a rien à voir avec ce que l'on observait il y a une décennie », souligne Nicolas Grelaud, le directeur général d'OpenHealth Company. « L'offre s'est étoffée, mais s'est aussi spécialisée. Les pilules miracles ont peu à peu laissé place à des produits plus techniques, qui s'éloignent du marché de masse », note-t-il.

C'est notamment le pari fait par Dijo, qui s'est spécialisée dans la « santé du ventre », en commercialisant, en 2019, une cure de probiotiques. « Notre ambition est de créer une routine de bien-être autour du ventre, en mettant en avant l'intérêt d'en prendre soin de manière préventive », précise Anouk Le Terrier, sa cofondatrice. Rentable, l'entreprise, qui réalise 90 % de ses ventes en ligne, projette d'atteindre 7 millions d'euros de chiffre d'affaires cette année.

Autre jeune pousse en pleine ascension, la provençale MiYé s'est, elle, concentrée sur la santé de la femme, un segment en forte croissance, en proposant des compléments alimentaires axés sur l'équilibre hormonal. « Des solutions naturelles, vegan, sans phytohormones ni perturbateurs endocriniens suspectés », explique sa cofondatrice, Caroline Lanson. Un parti pris qui fait mouche auprès des investisseurs, de plus en plus nombreux à scruter ces nouvelles marques. ■

ZELIHA CHAFFIN



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

Le prix du poulet se remplume

Le poulet est sur le grill. L'apparition, vendredi 16 mai, d'un foyer de grippe aviaire au Brésil, premier pays exportateur de volaille au monde, a fait monter la température d'un cran. D'autant qu'en Pologne, autre grand pays de basse-cour, le virus hautement pathogène décime les cheptels depuis plusieurs mois déjà. Et que la situation n'est guère plus mirobolante aux États-Unis, où la chasse aux œufs est devenue un sport national.

Résultat, les tensions sont fortes sur le marché mondial de la volaille. Même s'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de l'arrivée de la grippe aviaire sur le territoire brésilien. La Chine et l'Europe ont fermé leurs portes aux importations en provenance de ce pays, contrairement aux États-Unis et à l'Arabie saoudite. Il n'empêche, les crises de grippe aviaire successives enflent les enchères et le prix du poulet se remplume.

L'heure est à la renégociation

Au point d'aboutir à une situation inédite. « Depuis douze mois, le prix du poulet importé est au même niveau que celui produit en France, alors qu'historiquement il y avait un écart de 15 % à 20 % [en défaveur du poulet français] », constate Philippe Gélén, directeur général de LDC, leader français de la volaille, dont le siège est implanté à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe).

Plus question donc, à date, pour la filière française du poulet, d'évoquer la pression des importations à bas coût et de voler dans les plumes de la concurrence. L'heure est à la renégociation des

tarifs à la hausse avec les clients, en particulier la grande distribution. « Nous demandons une revalorisation moyenne des prix de la volaille de 6 % à 8 % avant l'été », affirme M. Gélén, qui souligne avoir obtenu déjà une hausse comprise entre 3 % et 5 % lors des négociations commerciales pour 2025, achevées le 1^{er} mars.

Les étiquettes jouent à l'élastique dans ce rayon. Après un pic d'inflation de 35 % entre 2020 et 2023, les tarifs avaient reflué de plus de 8 % entre mai 2023 et fin 2024. Une décrue liée à la chute du prix des céréales, une tendance baissière qui se poursuit cette année, selon LDC, dont le chiffre d'affaires a atteint 6,32 milliards d'euros, pour l'exercice 2024-2025, assorti d'un bénéfice de 243 millions d'euros.

L'argument du volailler pour justifier sa négociation n'est donc pas à chercher dans l'augmentation du coût de l'aliment, gros poste de dépense des éleveurs. L'enjeu, à ses yeux, est de financer de nouveaux bâtiments d'élevage. L'interprofession milite pour la construction de 400 élevages sur le territoire national en cinq ans, capable de produire chacun près de 210 000 poulets par an.

En ligne de mire, la volonté de coller à l'insatiable appétit des Français pour cette viande. La consommation a bondi de 40 % en dix ans et a encore progressé de près de 8 % en 2024. Au pays du coq, le poulet est devenu roi dans les assiettes. Poulet industriel s'entend. La volaille plein air et label, elle, a du plomb dans l'aile. ■

ÉMELINE CAZI

Les embouteillages continuent de baisser sur le périphérique

Selon l'Atelier parisien d'urbanisme, la limitation de vitesse à 50 km/h et la mise en place de la voie de covoiturage ont des effets positifs

Pour faire accepter le passage de la limitation de vitesse sur le boulevard périphérique à 50 kilomètres à l'heure (km/h) et l'instauration d'une voie réservée au covoiturage sur l'autoroute urbaine la plus fréquentée d'Europe, la maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo, avait accepté, à l'hiver 2024-2025, une clause de revoyure demandée par le préfet de police, Laurent Nuñez, pas forcément très allant sur le sujet, et la présidente (Libres!) de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, évidemment vent debout contre ces deux mesures.

Tout serait monitoré, comparé, analysé, partagé, avait promis la Ville. On jugerait du bien-fondé ou non de ces mesures pensées pour réduire la circulation automobile et la pollution qui en découle à partir de chiffres précis, et

non d'un calcul hypothétique sur le temps que mettrait un habitant de Seine-Saint-Denis pour se rendre dans le sud des Hauts-de-Seine au petit matin. Les résultats, encourageants, liés à l'abaissement de la vitesse ont déjà été partagés par la Ville et le sont, tous les vendredis, sous la forme d'un bulletin qui donne la « météo » de la voie rapide par rapport à l'année précédente.

L'analyse plus complète depuis la mise en place de la voie réservée au covoiturage, début mars (qui a débuté par une phase pédagogique), n'avait pas encore été publiée. C'est chose faite. Vendredi 23 mai, les équipes d'Anne Hidalgo l'ont présentée aux services du préfet de police, des élus et des conseillers régionaux.

Pour clarifier le propos, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), qui

suit et documente les transformations du boulevard périphérique aux côtés des services de la Ville, a tout rassemblé en un atlas de 41 pages. Celui-ci compte une dizaine de cartes, de nombreux graphiques et tableaux, des courbes, des chiffres. En conjuguant les deux mesures, l'abaissement de la vitesse et la voie de covoiturage depuis deux mois, cinq grandes leçons sont à retenir, explique ainsi l'APUR en introduction de son atlas.

Avec légèrement moins de voitures sur l'anneau (- 5 % entre mars-avril 2024 et mars-avril 2025), ce qui est comparable aux mois précédents (entre octobre et mars), les bouchons ont baissé en moyenne de 27 %. La vitesse continue de diminuer par rapport à 2024 en journée (- 6 %), comme en pleine nuit (- 18 %). Le nombre

d'accidents – est-ce une conséquence directe ? – chute également (- 14 %), ce qui était déjà le cas depuis le passage à 50 km/h en octobre 2024, mais la tendance se confirme malgré les changements de file encouragés par la « VR2+ », comme on dit dans le jargon routier pour désigner la voie de covoiturage, quand les opposants craignaient davantage d'accrochages.

Baisse du nombre d'accidents

Moins de vitesse, c'est aussi moins de bruit, notamment la nuit. Pour ce qui est de la pollution atmosphérique, les mesures des émissions de dioxyde d'azote et de particules fines sont des données complexes à analyser, car très dépendantes de la météo, ont toujours répété les services de la Ville. Après sept mois de circulation à 50 km/h, la pollution a

globalement diminué, mais cela n'est pas le cas pour les mois de février, mars et avril.

Ce tableau général s'accompagne d'une analyse plus fine, localisée dans l'espace et dans le temps, réalisée quand la voie de covoiturage est activée. Sur la file de gauche, en semaine et aux heures de pointe, la baisse de la circulation est encore plus significative (- 13 %). Quand le taux de congestion diminue de manière générale (- 23 %), il chute encore plus (- 46 %) sur cette voie, ce qui confirme la prime accordée aux voitures qui circulent avec minimum deux personnes à bord.

Cela vaut aussi pour les secteurs les plus embouteillés, à l'ouest entre la porte de Passy et la porte de Clichy, et à l'est entre la porte Chaumont et la porte de Bercy. On roule aussi plus vite

qu'ailleurs sur la VR2 (+ 8 km/h). Enfin, la baisse du nombre d'accidents est confirmée (- 2 %) quand le dispositif est activé.

A la fin de cet atlas, l'APUR redonne les données sociologiques et démographiques qui rappellent l'absolue nécessité de gommer les 1,1 million de trajets quotidiens effectués sur cette infrastructure héritée des années 1960. Plus d'un demi-million de personnes (597 608 habitants, avec une augmentation de 3 % depuis 2014) vivent sur la bande des 500 mètres de part et d'autre de l'autoroute. Plus d'un tiers des 323 000 logements qui la bordent sont des logements sociaux. Et 545 crèches, écoles, collèges, lycées et 140 établissements d'enseignement supérieur sont installés le long du périphérique. ■

ÉMELINE CAZI

QUESTIONS POLITIQUES
dimanche 12h-13h
CARINE BÉCARD



François Ruffin,
député de la Somme du groupe
« Ecologiste et Social »



franceinfo
TV canal 27

avec Nathalie Saint-Cricq
et Françoise Fressoz

Le Monde